

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

la liste. De plus, pas plus tard que la semaine dernière, à l'initiative du gouvernement, la Chambre a adopté à toutes les étapes une nouvelle loi sur les produits agricoles au Canada qui va protéger notre secteur horticole du dumping saisonnier des producteurs des États-Unis.

Pour ceux qui douteraient encore de la volonté du gouvernement actuel de se porter à la défense de ce secteur, il faut souligner que le gouvernement a approuvé la création d'une agence nationale de commercialisation des oeufs d'incubation de poulets à griller alors même que se déroulaient les négociations commerciales bilatérales.

C'est notre parti qui a créé en 1979 l'agence de commercialisation du poulet dont profitent aujourd'hui les producteurs de poulet du pays.

Je vais maintenant passer aux secteurs qui seront vraisemblablement avantagés par l'entente et qui appuient donc l'initiative. Il s'agit notamment des secteurs des céréales et des oléagineux ainsi que des viandes rouges, de même qu'un grand nombre de transformateurs secondaires du secteur des aliments et boissons.

Les producteurs de viande rouge peuvent exporter aux États-Unis moyennant des droits très limités depuis un certain temps. L'accord de libre-échange ne leur enlèvera pas cet accès.

Le porc vient au deuxième rang des produits agricoles au chapitre des exportations. Nous sommes dans ce qui est considéré comme un marché nord-américain de la viande rouge, qu'il s'agisse de porc ou de boeuf. Les produits peuvent passer d'un pays à l'autre en franchise ou moyennant des droits limités. Dans tous les cas, ces droits sont réciproques.

Il y a une vingtaine d'années, lorsque je me suis intéressé pour la première fois à l'élevage du porc, nous détenions 9 p. 100 du marché nord-américain. Aujourd'hui, nous en détenons 16 p. 100 parce que nous avons été plus malins que les Américains et que notre produit est meilleur que le leur.

Le secteur canadien des oléagineux est victime de droits punitifs qui l'empêchent de pénétrer le marché américain. Aux termes de l'accord de libre-échange, ces droits punitifs disparaîtront. Pour ce qui est des céréales, les certificats d'utilisation finale nous permettront de maintenir notre système de contrôle de la qualité. C'est un système qui a fait du Canada le plus important fournisseur de céréales de qualité sur le marché de l'exportation.

Aux termes de l'accord, les États-Unis ne pourront pas accorder de subventions à l'exportation pour les produits offerts sur le marché canadien. Le Canada conserve le droit de protéger le secteur de l'horticulture contre le dumping saisonnier américain. L'agriculture peut prospérer au Canada et prospérera.

Je veux décrire brièvement les avantages que l'accord de libre-échange apportera à d'autres industries dans ma circonscription. Comme toutes les usines pétrochimiques de la circonscription voisine de Sarnia-Lambton, communément appelée la vallée de la pétrochimie, l'usine de ma circonscription

appuie l'accord sans réserve. Cette usine, de classe mondiale, attend impatiemment le jour où les droits punitifs disparaîtront.

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre. Malheureusement, je dois interrompre le député. Y a-t-il consentement unanime pour que le député termine son intervention?

Des voix: D'accord.

M. Fraleigh: Les petites entreprises établies dans les centres urbains sont un autre secteur important de ma circonscription qui profiteront de l'accord. Quelques-unes s'inquiètent, mais toutes presque sans exception croient aux débouchés.

Je ne pourrais pas mieux l'illustrer qu'en racontant ce que l'une d'elles a fait. Cette entreprise n'était pas active auparavant sur le marché d'exportation. Quand il a été annoncé qu'un accord provisoire avait été conclu, les dirigeants de cette entreprise se sont-ils lamentés qu'ils ne survivraient pas? Non. Ont-ils prévenu leurs employés que leurs emplois disparaîtraient? Non. Ont-ils demandé au gouvernement de les exclure de l'accord? Non. Ils ont plutôt évalué leurs besoins, engagé immédiatement un chef de ventes américain et pris part, aux États-Unis, à une grande exposition commerciale dans leur domaine.

● (1700)

Ils sont persuadés qu'ils peuvent faire face à la concurrence. Cette opinion est partagée par la plupart des autres petites industries de ma région. En fait, la plupart sont reconnaissantes des possibilités que leur offre l'accord.

Nous, Canadiens, excellons dans certains domaines. Nous n'en tirons pas souvent orgueil. Il est apparu clairement dès le début que les exportateurs sont pleinement en faveur de l'accord qu'ils considèrent avantageux pour le Canada. Ceux qui n'ont jamais commercé en dehors du Canada sont les plus inquiets. Je suppose que c'est une réaction naturelle, car il n'y a rien de pire que la peur de l'inconnu.

Nous devons comme Canadiens nous libérer de cette peur. Nous devons écarter ceux qui n'ont pas confiance en nos capacités. Nous devons considérer l'accord pour ce qu'il est: le moyen pour notre pays de croître et de prospérer, non seulement dans l'économie nord-américaine mais aussi dans l'économie mondiale.

Nous ne pouvons plus nous réfugier derrière le protectionnisme du passé. Nous devons conquérir notre place dans le monde. Ce processus commence ici même avec cet accord.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme il est 17 heures, la Chambre abordera maintenant les affaires émanant des députés, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.